

**COOPÉRATION SANITAIRE**

**Partage d'expériences  
entre médecins russes  
et congolais**

Une centaine de médecins congolais ont bénéficié d'une séance de renforcement des capacités animée du 7 au 12 août à Brazzaville par les médecins russes. Les enseignements ont porté sur les approches actuelles dans le diagnostic, le traitement et la réadaptation des maladies et des traumatismes du système musculo-squelettique, les aspects modernes de l'interprétation anatomique et physiologique des résultats des radiodiagnostic comme base de l'imagerie médicale.

Page 7

**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

**LCR obtient la gestion  
des routes Kinkala-  
Brazzaville-Ouesso**

La Congolaise des routes (LCR) a obtenu la gestion de la route Kinkala-Brazzaville et de la nationale n°2 reliant la capitale congolaise à la ville de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. Le gouvernement a décidé de confier la gestion et l'entretien de ces axes routiers à LCR, concessionnaire de la route nationale n°1, à l'issue de la réunion du conseil des ministres tenue le 12 août à Brazzaville.

Page 6

**MISS INDÉPENDANCE 2023**

**Esther Ibara Koumou  
décroche la couronne**

Etudiante au département de langues vivantes étrangères de la faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, Esther Ibara Koumou, âgée de 20 ans et mesurant 1,80m, a été sacrée Miss indépendance 2023 à l'issue de l'élection qui s'est tenue le 13 août à Brazzaville. Au total, vingt et une candidates venues des différents départements du Congo étaient en lice.



Page 12

**15 AOÛT 1960-15 AOÛT 2023**

**«Raviver la flamme  
du panafricanisme»**



Le président Denis Sassou N'Guesso s'adressant à la nation

Dans son message à la nation diffusé hier soir à l'occasion de la célébration ce 15 août 2023 du soixante-troisième anniversaire de l'indépendance nationale, le président Denis Sassou N'Guesso a attaché le destin du Congo à celui de l'Afrique appelant ses compatriotes à « raviver la flamme du panafricanisme » et la communauté internationale à trouver et « mettre en œuvre des réponses adaptées à l'urgence climatique ».

Page 16

**SEMI-MARATHON DE BRAZZAVILLE**

**Les Kenyans dominant la course**

Vainqueur de l'édition précédente, le Kenyan Geoffroy Kipyego a remporté la dix-huitième édition du semi-marathon international de Brazzaville avec un chrono de 1h 02. Chez les dames, la course a été remportée par la Kenyane Agnès Barbosio (1h 10).

Page 14

Denis Sassou N'Guesso et les vainqueurs internationaux



**COUPE DU CONGO**

**Diablos noirs remporte le sacre**

Les Diablotins ont dominé hier au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville leurs homologues d'AS Otôho (1-0) en match comptant pour la finale de la trente-sixième édition de la Coupe du Congo de football. En version féminine, l'AC Colombe a battu Galatic au score de 3 buts à 1.

Page 14

**ÉDITORIAL**

**15 août**

Page 2



## ÉDITORIAL

## 15 août

Il est passé soixante-trois ans depuis que le Congo a recouvré sa souveraineté et jouit de son indépendance acquise le 15 août 1960. La célébration ce jour de l'historique journée est l'occasion pour les enfants du pays de se rappeler le chemin parcouru depuis un peu plus de six décennies. Bien avant cette date, leurs ancêtres desquels ils héritent ce beau pays vécurent dans la dignité malgré les vicissitudes du quotidien.

En soixante-trois ans, le Congo a connu des moments de joie, mais aussi des périodes difficiles sans renoncer à sa détermination d'être une nation portée vers la préservation de son unité. Célébrer l'indépendance est un moment de fierté que la mobilisation des forces vives et des unités de la force publique rend encore plus excitant. Sur l'emblématique boulevard Alfred-Raoul, les corps constitués nationaux et la communauté diplomatique assisteront une fois de plus à la procession des hommes et des femmes hissant haut la bannière tricolore vert-jaune-rouge.

Face aux défis chaque jour croissants de l'existence, la parade réside absolument dans une meilleure gestion des ressources naturelles et humaines, le dialogue permanent, la solidarité et l'ouverture sur le monde. A ce titre, toutes les énergies doivent coaliser pour gagner la bataille de la prospérité dont les Congolais rêvent tant. Cette ambition légitime inébranlable exige du citoyen et des pouvoirs publics de regarder dans la même direction.

Alors que les tensions en tous genres ébranlent plusieurs parties du monde, et que la sous-région d'Afrique centrale n'est pas épargnée par des frictions entre Etats, maintenir les liens de bon voisinage devrait occuper les agendas des chefs d'Etat et de gouvernement. A l'échelle continentale, l'Union africaine gagnera à être mieux accompagnée par les Etats membres de sorte que l'intégration appelée de tous les vœux par les dirigeants permette aux peuples africains de cueillir les fruits des indépendances vieilles de plus de soixante-ans.

Les Dépêches de Brazzaville

## SÉNAT

## La troisième législature désormais ancrée dans l'histoire

Les lampions de la dix-huitième et dernière session ordinaire du Sénat couplée à la célébration de la fin de la troisième législature qui avait pris son envol le 12 septembre 2017 se sont éteints le 13 août 2023 à Brazzaville.



Quelques sénateurs présents à la dernière session ordinaire du Sénat/Adiac

Trois temps forts ont marqué cette cérémonie de clôture, à savoir le débat d'orientation budgétaire avec la lecture du rapport de la commission Economie et finances du Sénat, la présentation du rapport synthèse par le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yédikissa-Dhadié, et le discours du président du Sénat, Pierre Ngolo.

Le rapport synthèse est revenu sur les vingt-six affaires dont dix-huit arrêtées par la conférence des présidents des commissions et les huit autres qui se sont ajoutées en cours de session. Au nombre de celles-ci, il y a par exemple le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération mili-

taire et technique entre le gouvernement de la République du Rwanda et celui du Congo.

Le projet de loi portant gestion durable de l'environnement au Congo, celui portant protection et assistance aux personnes déplacées internes au Congo.

Clôture de cette célébration, le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, a salué la qualité des délibérations ainsi que l'audace des visions des sénateurs. Se référant à l'ambition déclinée le 12 septembre 2017 à l'occasion de leur installation, Pierre Ngolo a exhorté les sénateurs à se mettre à la tâche afin de marquer la conscience citoyenne par le travail.

Revenant sur la question de

la décentralisation, le président du Sénat a affirmé qu'en 2022 notre pays a entamé une énième expérimentation de la décentralisation gage d'une totale implication des citoyens et communautés au développement des collectivités territoriales. « *Tout est à faire pour que la mandature qui vient de commencer, celle des conseillers, soit celle du décollage et de l'affirmation de la décentralisation* », a-t-il souhaité. Le président du Sénat a enfin appelé les sénateurs forts de l'expérience accumulée et fidèles au serment du 12 septembre 2017 à faire de cette dernière session de la troisième législature celle de la maturité accomplie.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com



## DÉLINQUANCE JUVÉNILE

## Renforcer la stratégie nationale de prévention

Les participants à l'atelier de validation de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, organisé du 10 au 12 août à Brazzaville, ont formulé plusieurs recommandations dont celle relative au « renforcement du contrôle des frontières afin de limiter les flux migratoires de délinquants étrangers et le trafic des substances illicites ».

Après avoir fait l'état des lieux de la situation en République du Congo et suivi les expériences en matière de gestion de la délinquance juvénile de certains pays dont la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et la Côte d'Ivoire, les différents acteurs ont validé la politique nationale avec amendements ainsi que le plan de communication y relatif. Ils ont, par conséquent, recommandé, entre autres, la revalorisation des enseignements sur l'éducation civique, morale et pour la paix ; l'initiation d'un programme d'éducation civique numérique. Les pouvoirs publics devraient également créer les centres d'éducation culturelle, réformer le cadre juridique répressif, intensifier des actions de déferrement à la justice, examiner l'avant-projet de loi sur la justice restaurative.

Les autres recommandations portent sur le renforcement des capacités des acteurs de justice sur les questions rela-



Le présidium Les participants/Adiac

tives aux droits des enfants, la création des maisons de rééducation et de resocialisation pour mineurs, la régularisation du contrôle des contenus audiovisuels à travers les canaux de communication, à savoir la télévision, la radio, les réseaux sociaux. Sans oublier la révision de la structuration du comité de pilotage afin que le ministre de la Justice, des Droits humains et des Peuples autochtones soit pris en compte en qualité de deuxième vice-président et le

haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile en qualité de secrétaire général.

La systématisation des contrôles des étrangers sur le territoire national en vue de rapatrier chez eux ceux présents sur le territoire en situation irrégulière et la création d'un fonds de prévention et de traitement de la délinquance juvénile font également partie des recommandations.

Le ministre délégué auprès

du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a rappelé que la tenue de cet atelier est la matérialisation de la volonté du gouvernement de doter le Congo d'un instrument de régulation de la politique nationale en matière de prévention et de traitement de la délinquance juvénile. « Au cours de vos travaux, vous avez passé en revue les multiples facettes de ce phénomène, vous en avez circonscrit l'ampleur puis,

conformément aux objectifs que vous vous êtes fixés, vous avez dégagé les préconisations et les moyens d'opérationnalisation du document de politique nationale que vous venez d'adopter », a-t-il rappelé, rassurant les participants que le document de stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile validé servira de référentiel au gouvernement dans son combat contre ce phénomène.

Notons que cet atelier, qui a regroupé, entre autres, psychologues, sociologues, juristes, magistrats, représentants des associations, des organismes internationaux, les points focaux des ministères partenaires, la société civile, les agents des services de sécurité et de l'ordre public, a bénéficié de l'apport des partenaires au développement, notamment le Programme des Nations unies pour le développement.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Ces fronts qui nous tiennent

Nous sortions péniblement de la crise économique et financière de 2014 que survint à la fin de l'année 2019 la pandémie de coronavirus (Covid-19), puis ensuite le conflit en Ukraine. Comme si cela ne suffisait pas, nos yeux se tournent à présent vers la région sahélienne avec les soubresauts que connaît le Niger. Evincé par les militaires de son pré-carré le 26 juillet, le président Mohamed Bazoum n'a toujours pas recouvré sa liberté tandis que les réactions se multiplient dans le pays-même et à l'extérieur sur ce qui adviendra de ce bouleversement.

De la première crise rappelée plus haut, les économies se sont peu à peu relevées. Elle est peut-être désormais loin derrière en dépit du caractère toujours fragile des socles sur lesquels repose en partie la croissance économique mondiale. Malgré son ampleur, la crise sanitaire de Covid-19 est aussi passée mais son souvenir reste vi-

vace dans les mémoires tant elle a appris aux nations d'anticiper ce genre de calamité dans une dynamique collective où le partage des expériences et des responsabilités reste la planche de salut.

Quant au conflit russo-ukrainien en cours depuis le 24 février de l'année dernière, l'une de ses conséquences est la réapparition d'un monde où des blocs aussi puissants que déterminés cherchent à se détruire réciproquement. Dans la mesure où sur le terrain les acteurs semblent éprouver de la lassitude et où quelques frémissements diplomatiques sont perceptibles, le souhait est que dans les délais raisonnables Moscou et Kiev qui ne cesseront jamais d'être des voisins et de la même famille trouvent un accord de cessation des hostilités et la voie de l'apaisement. Nous le disons sans oublier que pour l'heure, dans les deux camps, les positions restent tranchées.

Le monde étant devenu ce village universel où tout se sait et se voit, le putsch des militaires nigériens mobilise toutes les attentions. Aux quatre coins de la planète, les réactions sont nombreuses pour désapprouver d'une part le recours au coup d'Etat contre un président élu et dont le mandat ne faisait que commencer ; d'autre part contre une intervention militaire destinée à contraindre les militaires à retourner dans leurs casernes et rétablir le chef de l'Etat dans ses fonctions.

Au cours de la réunion extraordinaire qu'elle a tenue à Abuja, au Nigeria, le 10 août, la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a réitéré sa détermination à venir à bout des hommes du général Abdourahmane Tiani, chef de l'Etat nigérien de fait depuis le 26 juillet. On entre maintenant dans la phase active de la préparation au combat des deux côtés. L'invasion du Niger, et de sa capitale

Niamey par les éléments de la force en attente de la communauté ouest-africaine n'est peut-être plus qu'une question de temps.

Du côté du CNSP, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, qui a pris le pouvoir il y a quelques jours, une course en avant est engagée à travers une série de nomination de nouvelles figures à la tête des régions du pays. Un Premier ministre et un nouveau gouvernement sont désormais en place et le discours des militaires n'a jamais été aussi ferme. Pourront-ils compter sur les nombreuses organisations de la société civile qui sont vent debout contre l'éventualité d'une action militaire de la CEDEAO au Niger ?

Il va rester l'effet de surprise et les conséquences de l'entrée en action des belligérants. L'heure des incertitudes a-t-elle sonné ? Les jours prochains nous le diront.

Gankama N'Siah



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU SAMEDI 12 AOÛT 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce samedi 12 août 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq (5) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un (1) projet de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Un (1) projet de décret au titre du ministère de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures ; Un (1) projet de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ; Un (1) projet de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public. Des nominations au titre de plusieurs ministères.

### I/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant attribution à la société ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation pour le fer, dit permis « Mayoko-Moussondji ». Le ministre d'Etat Oba a précisé que la société demanderesse a introduit une demande de permis d'exploitation d'un gisement de fer dans la zone indiquée le 17 octobre 2022. Ce permis est retombé dans le domaine public, du fait qu'il avait été antérieurement retiré à la société Congo Mining, alors détentrice dudit permis.

Ce gisement de fer dispose de réserves estimées à 917 millions de tonnes, dont 38,5 millions de tonnes directement exploitables. D'une durée de vie de 30 ans, les prévisions de production annuelle de ce gisement sont de 300.000 tonnes par an pour la première phase et 16,5 millions de tonnes par an dans une seconde phase qui exploiterait la roche dure.

La société demanderesse s'engage à réaliser sans délai, c'est-à-dire dès l'obtention du permis, les études d'impact environnemental et social ainsi que l'étude de faisabilité ; la mise en œuvre de cette exploitation permettra la création d'environ 700 emplois, dont 600 pour la main-d'œuvre nationale.

Enfin, l'investissement global du projet, incluant les infrastructures spécifiques nécessaires, est estimé à 15 milliards de dollars américains. Le ministre d'Etat Oba a en outre relevé que ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique de diversification économique mise en œuvre par les pouvoirs publics et permettra une coopération encore plus dynamique entre notre pays et la Turquie, représentée ici par la société demanderesse.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation pour le fer, dit permis « Mayoko-Moussondji ».

### II/- Ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Jacques Bouya, ministre, d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, a soumis à l'attention des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation du règle-

ment d'exploitation des routes n°1 (Pointe-Noire/Brazzaville), n°1 bis (Brazzaville/Kinkala) et n°2 (Brazzaville-Ouessou).

En application de la loi n°07-2004 du 13 janvier 2004 portant protection du réseau routier national, le chef de l'Etat avait approuvé par décret du 8 février 2019 une convention de délégation de service public sur la mise en concession des routes nationales n°1, n°1 bis en projet et n°2, au profit de la Congolaise des Routes (LCR).

En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine routier concédé.

Le ministre d'Etat Bouya a précisé que l'importance des situations à régler ainsi que leur transversalité justifient l'approbation de ce règlement par décret pris en Conseil des ministres. Cette approbation, qui permettra au concessionnaire de disposer d'un manuel d'exploitation pour une utilisation optimale des routes nationales concédées, s'inscrit dans la droite ligne de l'approbation antérieure, en Conseil des ministres, de la convention de délégation de service public ainsi que du décret instituant un droit de péage sur les axes du réseau concédé.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du règlement d'exploitation des routes n°1 (Pointe-Noire/Brazzaville), n°1 bis (Brazzaville/Kinkala) et n°2 (Brazzaville-Ouessou).

### III/- Ministère des Hydrocarbures

Prenant à son tour la parole sur invitation du chef de l'Etat, M. Jean Richard Bruno Itoua, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « NGOKI II ».

Par décret du 31 juillet 2006, la SNPC s'est vu attribuer, pour une durée de quatre ans, un permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « NGOKI », d'une superficie de 9.392 kms<sup>2</sup>, dans le bassin intérieur du Congo (bassin de la Cuvette). Conformément aux dispositions de l'article 42 du code des hydrocarbures, qui prévoit des dispositions spécifiques pour les permis situés dans des zones forestières comme le bassin intérieur dit bassin de la Cuvette, ledit permis a été prorogé deux fois, pour une durée d'un an chacune.

Arrivé à échéance le 31 mai 2020, le permis « NGOKI » était tombé dans le domaine public. Par un courrier du 3 février 2023, la Société africaine de recherche pétrolière et de distribution (SARPD-OIL) a fait une demande pour opérer le permis d'exploration NGOKI, dit « NGOKI II », avec la constitution d'un groupe contracteur composé ainsi qu'il suit : SNPC (titu-



laire) 15% / SARPD-OIL (opérateur) 85%.

L'enquête d'utilité publique concernant les capacités techniques et financières de SARPD-OIL menée du 2 au 15 mai 2023 conformément aux textes en vigueur, ayant rendu un avis favorable, le ministre Itoua a rappelé aux membres du Conseil des ministres les dispositions de la loi du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures qui prévoient, sur le plan fiscal, le versement par les membres du groupe contracteur, à l'exception de la SNPC, d'un bonus d'attribution du permis d'exploitation.

C'est après avoir suivi l'ensemble de ces observations et après examen et discussion, que les membres du Conseil des ministres ont adopté le projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « NGOKI II ».

#### **IV/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public**

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, a soumis à l'attention des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat.

A cet effet, le ministre Ngatsé a rappelé que la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances a instauré le principe de la gestion budgétaire pluriannuelle axée sur la performance dans la mise en œuvre des politiques publiques. A cet égard, les crédits budgétaires sont dorénavant spécialisés par programme et/ou par dotation. Ainsi, le programme ou la dotation budgétaire constituent la nouvelle unité de découpage fonctionnel et de vote des crédits.

En application des dispositions de la loi organique de 2017, le programme comprend les crédits destinés à la mise en œuvre d'une action ou d'un ensemble cohérent d'actions, représentatifs d'une politique publique. La dotation couvre quant à elle, d'une part, certaines catégories spécifiques de dépenses, notamment celles liées à des besoins urgents et imprévisibles (dépenses accidentelles) ou à la mise en jeu des garanties et avals de l'Etat.

Les crédits sont répartis par titre dans chaque programme ou dotation, soit les charges financières de la dette ; les dépenses de personnel ; les dépenses de biens et services ; les dépenses de transfert ; les dépenses d'investissements et autres dépenses. La mise en œuvre du budget programme nécessite donc de fixer au préalable la liste des programmes et dotations budgétaires, afin de garantir la pérennité, la stabilité et la flexibilité du découpage fonctionnel de l'Etat en tenant compte d'éventuels changements organisationnels ou fonctionnels.

Le décret examiné répond à cette finalité. Il consacre l'approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat. Il sera entériné par une loi de finances, conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances. Enfin, il convient de noter que la matrice des programmes et dotations comprend : 136 programmes, 327 actions, 18 dotations

institutionnelles et 2 dotations ministérielles.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat

#### **V/- Nominations**

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

##### **A/- Ministère des Hydrocarbures**

Sont nommés :

Inspecteur général des hydrocarbures : M. Thimothée Moufouadzoumi, ingénieur principal des techniques industrielles ; Directeur général de l'amont pétrolier : M. Stev Simplicie Onanga, master en Petroleum Engineering ; Directeur général de l'aval pétrolier : M. Richard Ngola, titulaire d'un DEA de chimie ; Directeur général de la valorisation du gaz : M. Christian Hippolyte Tchjinianga Pambou, titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques, option automatisme ; Directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier : M. Jean-Jacques Ikama, économiste-pétrolier.

##### **B/- Ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande**

Est nommé :

Directeur général des transports terrestres : M. Mopaya Atali, titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en commerce international.

##### **C/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique**

Sont nommés :

Président du comité de direction de l'agence de développement de l'économie numérique : M. Ghislain Ebalé, Manager de projets des systèmes d'information ; Directeur général de l'agence de développement de l'économie numérique : M. Héliodore Francis Alex Gouloubi, ingénieur d'Etat en électronique, option communications.

##### **D/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public**

Sont nommés :

Directeur général des comptes publics et du patrimoine : M. Saturnin Ipodo-Nzingou, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées option Trésor. Directrice générale du portefeuille public : Mme Karine Emma Nguesso Mouandé, titulaire d'un double master gestion et comptabilité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h00.

**Fait à Brazzaville, le 12 août 2023**

**Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement,**

**Thierry Lézin Mougalla/-**



## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

## La mise en concession élargie aux nationales 1 bis et 2

La Congolaise des routes (LCR), la société concessionnaire de la route n°1 Pointe-Brazzaville, vient d'obtenir la gestion de la nationale n°1 bis (Kinkala-Brazzaville) et la nationale n°2 (Brazzaville/Ouessou). Le décret de règlement pris en Conseil des ministres, le 12 août, permet à LCR d'en assurer l'entretien et l'exploitation.

L'approbation de la concession des routes nationales n°1 bis et n°2 autorise le gestionnaire à mettre en place un manuel d'exploitation pour une utilisation optimale des trois corridors. D'après le gouvernement, la décision s'inscrit dans la droite ligne de l'approbation antérieure de la convention de délégation de service public ainsi que du décret instituant un droit de péage sur les axes du réseau concédé. Le décret de délégation de service public au profit de LCR sur la mise en concession des routes nationales n°1, n°1 bis en projet et n°2 a été pris en février 2019 par le chef de l'État. « En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine

routier concédé », précise le Conseil des ministres.

En effet, l'élargissement du contrat de concession des routes nationales par le gouvernement consacre le partenariat entre l'État congolais et l'entreprise LCR. Il place cette société concessionnaire comme l'un des partenaires privés du gouvernement.

Ce cadre de partenariat public-privé a permis à l'équipe de LCR de réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement de la nationale 1 et d'initier des activités liées à la sécurité routière. C'est ainsi que s'inscrivent, par exemple, les opérations d'entretien



en cours sur l'axe Kintélé-Ignié (Pool), sur une dizaine de kilomètres. Lancés à la mi-juillet 2023 pour une durée de deux mois, les tra-

voux s'exécutent en trois zones : rond-point marché Kintélé (ancien péage) et doublement RN2 ; RN2 et péage Lifoula; péage Lifoula

Un des postes de péage sur la nationale 1/DR et rond-point Ignié.

Des chantiers un peu plus importants sont organisés régulièrement dans la zone sensible du Mayombe sur le corridor Pointe-Noire/Brazzaville. Il s'agit des travaux d'entretien et de renouvellement sur plusieurs dizaines de kilomètres dans une zone réputée pour son relief montagneux. Ces interventions de rénovation de la chaussée visent à conserver la nationale 1 et maintenir un niveau de sécurité dans le Mayombe.

**Fiacre Kombo**

**« En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine routier concédé »**

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

## « Le Congo mérite un grand financement pour la conservation de la faune », selon Monica P. Medina

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, s'est entretenue, le 11 août, à Brazzaville avec Monica P. Medina, présidente de la Société de conservation de la faune (WCS), qui a assuré l'appui de son institution au sommet des trois bassins forestiers.

« Il y a beaucoup à faire, le Congo fait de grands efforts dans la conservation des forêts et de la biodiversité. Le pays mérite un grand financement pour la conservation de la faune. Il faut qu'il y ait une complémentarité entre le ministère et notre institution pour faire avancer ces efforts », a indiqué Monica P. Medina.

Actuellement, le Congo et la WCS sont en train d'initier des partenariats afin de financer la conservation des tourbières. Depuis plus de trente ans, la WCS joue un rôle majeur dans la conservation de la faune et des espaces sauvages en République du

Congo, où elle a contribué à la création, à l'expansion et à la gestion de trois des cinq parcs nationaux. La WCS travaille en étroite collaboration avec le gouvernement, les parties prenantes nationales et les communautés locales pour protéger les riches écosystèmes du Congo.

**Trois bassins forestiers**

Alors que l'Amazonie, le bassin du Congo et Borneo-Mékong représentent 80 % des forêts tropicales à travers le monde et regroupent les deux tiers de la biodiversité terrestre, le Sommet des trois bassins se tiendra du 26 au 28 octobre



Arlette Soudan-Nonault et Monica P. Medina

2023 à Brazzaville.

Ce sommet pour la préservation et la restauration des trois poumons verts de la planète repose sur les trois objectifs suivants : promouvoir la coopération scientifique et technique, renforcer les capacités et accroître

l'influence dans les forums multilatéraux en faveur de la défense de l'environnement. L'établissement d'une gouvernance mondiale efficace pour gérer les défis environnementaux et climatiques à l'échelle planétaire ainsi que l'élaboration d'une stratégie

commune afin de stimuler les projets d'investissement visant à lutter contre le changement climatique et à préserver la biodiversité.

Signalons qu'avec un massif forestier riche en ressources, la République du Congo, couverte à 60% de forêts, compte une douzaine d'aires protégées représentant 12,42% de son territoire. Cette extension intervient quelques mois après l'annonce de la création des premières aires marines protégées du Congo, couvrant désormais 12,01% de la zone économique exclusive du Congo.

**Fortuné Ibara**



## CONGO-RUSSIE

# Des médecins congolais satisfaits des enseignements des encadreurs russes

Les cours de formation et de perfectionnement pour les 100 médecins congolais ont été dispensés, du 7 au 12 août, à Brazzaville par les médecins russes en séjour de travail au Congo.

La fin de la formation a été sanctionnée par la remise des attestations aux apprenants qui se sont dits satisfaits des enseignements reçus en six jours. Ils ont souhaité que de pareilles initiatives soient pérennisées. Les apprenants ont, par ailleurs, noté le professionnalisme et l'implication des enseignants et des interprètes dans le processus ainsi que l'importance pratique des connaissances acquises pour leurs activités professionnelles. Notons que les enseignements ont porté sur les « Approches actuelles dans le diagnostic, le traitement et la réadaptation des maladies et des traumatismes du système musculo-squelettique » ; « Les aspects modernes de l'interprétation anatomique et physiologique des résultats des radiodiagnostic comme base de l'imagerie médicale ». Les travaux se sont déroulés sous

forme de conférence, travaux pratiques et tables rondes au cours desquels les participants ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations.

Dans son mot de clôture, le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, a salué l'excellence des relations de coopération entre le Congo et la Russie avant de souligner que dans le domaine médical les évolutions sont tellement rapides que les formations et recyclages demeurent nécessaires. De son côté, le chef de la délégation russe, Sergey Kubanov, a remercié les apprenants pour leur assiduité et leur sérieux pendant le séminaire. Il a formulé le vœu de voir de telles initiatives être multipliées pour la consolidation de la coopération russo-congolaise.

Rominique Makaya



Jean Ignace Tendelet posant avec quelques apprenants après la remise des attestations/Adiac

## SEMAINE DE LA DICTÉE

## La première édition consacrée au livre « Le manguié, le fleuve et la souris »

La première édition de la Semaine de la dictée intitulée « Grand prix Denis-Sassou-N'Gouesso » a eu lieu la semaine dernière à la présidence de l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville. Elle a été consacrée au livre « Le manguié, le fleuve et la souris », paru en 1997, de l'actuel président de la République du Congo.



La semaine de la dictée est organisée par Sylvia Djouob, une franco-congolaise, professeur de lettres à Paris (France) après un passage comme enseignante à l'Université Marien-Ngouabi. Cette semaine, dédiée au livre du président de la République, Denis Sassou N'Gouesso, « Le manguié, le fleuve et la souris », a réuni une dizaine d'élèves du CM2 au collège, trente-neuf lycéens et étudiants, et une quinzaine de citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la dictée. Son organisatrice a pris des extraits dans ce livre. La passion de Sylvia Djouob est d'inciter les jeunes à la lecture parce qu'elle est très importante. « C'est important pour l'homme de bien lire et bien parler, parce que le français est notre langue de travail. C'est aussi une langue des affaires. J'ai réuni les collégiens, les lycéens, les étudiants, les citoyens et citoyennes à travers la semaine de la dictée pour les inciter à la lecture, pour qu'ils parlent et écrivent bien », a-t-elle expliqué. Passionnée de littérature, Sylvia Djouob a écrit un ouvrage intitulé « Nouvelle Ba-

fouawou » à l'âge de 15 ans. Ce livre a été primé à Dakar quand elle avait 17 ans. Elle dit qu'elle a toujours eu de la passion pour la littérature parce que la littérature, c'est la vie. Toutes les révolutions, a-t-elle dit, se sont faites grâce aux écrivains. S'agissant du choix porté sur le président Denis Sassou N'Gouesso pour la première édition de ce concours, elle a expliqué : « La première édition a été consacrée au président Denis Sassou N'Gouesso, tout simplement parce qu'il m'avait décoré commandeur grâce à mes activités culturelles et j'étais touchée à la suite de cela. N'oubliez pas que le président Denis Sassou N'Gouesso est enseignant de formation et on reste enseignant à vie. Il s'intéresse beaucoup à l'excellence, raison pour laquelle il est en train de construire des écoles d'excellence. Le président Denis Sassou N'Gouesso pense à l'avenir des jeunes congolais. Protecteur des arts et des lettres, j'ai voulu lui faire honneur. J'invite les gens de lire le livre du président Denis Sassou N'Gouesso intitulé « Le manguié, le fleuve et la sou-

ris ». » Lun des candidats à ce concours de dictée, Benoit Okogna, a loué l'initiative. « Lorsque j'ai vu l'annonce, je me suis dit que je vais participer à ce concours. Je faisais bien la dictée quand j'étais élève. Ça me faisait beaucoup plaisir. C'est une bonne initiative, car beaucoup n'ont pas été informés sinon ils seraient là. Le secret de la dictée c'est connaître la conjugaison, respecter les règles grammaticales et être un lecteur. La lecture permet de voir et connaître les mots difficiles. Je souhaite que ce genre d'initiative soit pérenne pour le bon plaisir de tous ceux qui veulent participer. Je souhaite bon courage à l'organisatrice », a-t-il souligné. Notons que la prochaine édition aura lieu pendant la période de Noël et concernera tous les Congolais de 7 à 77 ans. A cet effet, l'organisatrice souhaite que les Congolais se remettent à la lecture, aillent dans les bibliothèques et les librairies, car la lecture permet de s'évader, de découvrir d'autres univers.

Bruno Okokana

## MÉDIAS

## Bientôt la construction de la Radio-télévision du Bassin du Congo

La première pierre de la Radio-télévision du Bassin du Congo (RTBC) a été posée, le 11 août à Brazzaville, par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en prélude au sommet des trois bassins forestiers afin d'édifier les communautés sur le combat écologique.

L'immeuble de deux niveaux qui abritera la RTBC est un projet initié par le ministère de l'Environnement, et financé à soixante-dix millions de FCFA par la société chinoise Wing Wah. La RTBC permettra à terme d'informer et d'éduquer les populations sur les questions d'environnement et de développement durable. La radio et la télévision sont des sources d'information les plus fiables à l'ère de la désinformation et des fausses nouvelles. Ces deux médias présentent également l'avantage de pouvoir émettre en toutes circonstances. En tant qu'annonceurs, ces médias vont susciter la plus forte attention active et la plus forte visibilité. La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a rappelé que la RTBC sensibilisera aux pollutions, au braconnage, à l'accumulation des déchets urbains et aux nuisances sonores.

« ... Conscientiser nos populations à la préservation de l'environnement et vulgariser les bonnes pratiques en la matière, expliquer les législations environnementales nationales et les enjeux internationaux, l'économie verte et bleue, notamment la commission du Bassin du Congo et le Fonds bleu, les tourbières, les mangroves, l'importance de nos forêts, l'effet néfaste des déchets urbains, des érosions, l'ensablement... », a indiqué la ministre Arlette Soudan Nonault.

Signalons que la RTBC passera de l'analogique au numérique puis au satellite afin de toucher une large audience, notamment toutes les populations du Bassin du Congo et celles d'ailleurs.

Fortuné Ibara



**SPEED**  
by Congo Telecom

# Célébrons l'indépendance !

Avec la fibre patriotique



☎ 22 22

f t in y i  
CONGO TELECOM



## SOMMET DES TROIS BASSINS

## Nécessité d'impliquer les médias pour une bonne visibilité

En perspective du deuxième sommet des trois bassins qui se tiendra en octobre prochain à Brazzaville, l'émission « Heure de vérité » du 8 août, diffusée sur Télé Congo, a offert une tribune à ses invités pour débattre des enjeux de l'événement. A l'unanimité, les intervenants ont reconnu l'urgence d'impliquer toutes les parties prenantes à ce sommet, notamment les médias, en vue de renforcer la synergie collective pour le combat écologique.

Depuis plus d'une décennie, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a toujours bataillé, en dépit des crises financières et sanitaires, pour que la lutte écologique se pérennise. Cette préoccupation s'est, une fois de plus, fait ressentir lors de sa participation au sommet de l'Amazonie tenu du 8 au 9 août à Belém (Brésil). A cette occasion, le président de la République, sur un ton engagé, appelait à un changement de paradigmes pour des actions qui contribuent véritablement à la protection et la gestion durable des forêts tropicales.

Aujourd'hui, les effets de la dégradation de la planète se font de plus en plus ressentir. Représentant 80% de l'écosystème forestier du monde, les trois bassins tropicaux sont l'avenir de la planète et méritent que chacun à son niveau se rallie à cette cause. Pour Emile Gankama, directeur des rédactions du quotidien les Dépêches de Brazzaville et écrivain, les médias doivent être mis à contribution pour une meilleure compréhension, notamment des enjeux de ce sommet, par le grand public.

« La biodiversité, l'environnement ne regardent pas que le Bassin du Congo, l'Amazonie ou le Bornéo Mékong. C'est une question de l'humanité tout entière. Le salut de l'humanité réside dans le fait de mobiliser des énergies,



Les invités en compagnie de la présentatrice de l'émission « Heure de vérité », Aline France Etokabeka DR

d'être ensemble, d'avoir des vues communes pour s'en sortir. Les experts environnementaux devraient se rendre disponibles pour mettre à la disposition de la presse des informations essentielles à la sensibilisation des masses », a-t-il souligné.

Ce sommet pour la préservation et la restauration des trois poumons verts de la planète repose sur plusieurs objectifs majeurs. Il s'agit, entre autres, de promouvoir la coopération scientifique et technique, renforcer les capacités et accroître l'influence dans les forums multilatéraux en faveur de la défense de l'environnement, établir une gouvernance mondiale efficace pour gérer les défis environnementaux et climatiques à l'échelle

planétaire.

Par ailleurs, le sommet des trois bassins tropicaux vise particulièrement à élaborer une stratégie commune visant à mobiliser les fonds et à stimuler les projets d'investissement nécessaires pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité. En sa qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Guesso martelait récemment sur le fait que pour faire des réformes, il faut des financements.

## Des préparatifs du sommet...

En tant que point focal du sommet des trois bassins forestiers tropicaux au ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, Syd-

ney Adoua-Bongo a rassuré, lors de l'émission, sur l'avancement des préparatifs. « Tout se met en œuvre pour garantir le succès de ce rendez-vous de haut niveau. Le gouvernement s'attèle avec beaucoup d'ambitions et d'engagements », a-t-il indiqué, tout en soulignant qu'« il y a une commission nationale d'organisation sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement et un comité interministériel qui suit toutes ces questions. De ce point de vue, je pense vraiment sans inquiétude que nous serons prêts et à l'heure ». « Au niveau du ministère de l'Environnement, les choses bougent. Il y a un site dédié à ce sommet sur lequel tout le

monde est invité à s'enregistrer », a confié Brice Sévérin Pongui, avocat et expert en environnement. D'ajouter, « le Congo bénéficie du soutien des Nations unies et de l'Union africaine dans l'organisation de ce sommet. L'expérience prouve que nous avons organisé le premier sommet, ça été une réussite. Nous pensons que ça sera la même chose pour ce deuxième sommet ».

Prévu du 26 au 28 octobre dans la capitale congolaise, le sommet des trois bassins tropicaux réunira plusieurs chefs d'Etat et de gouvernements, des représentants des ONG et entreprises.

Merveille Jessica Atipo

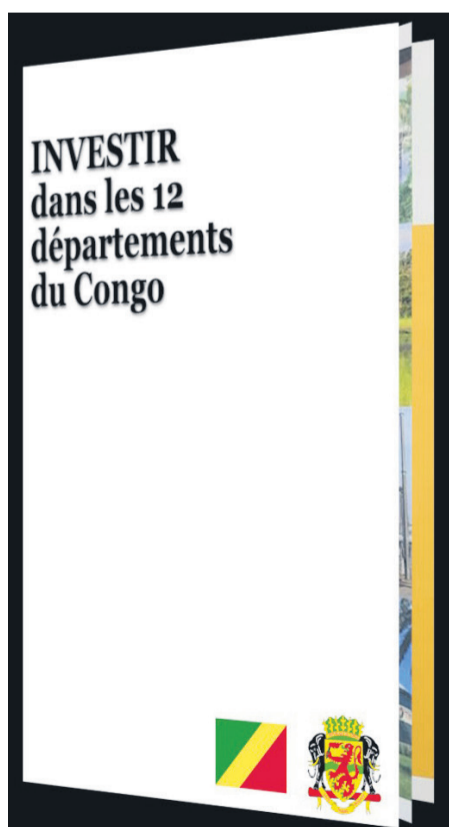
## MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## «Investir dans les 12 départements du Congo», une brochure pour mieux connaître le Congo profond

Le Congo célèbre, cette année, le 63<sup>e</sup> anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Afin d'apporter son modeste grain de sel dans cette célébration, le Ministère de l'Economie et des finances, aux destinées duquel préside Jean-Baptiste ONDAYE a commis une équipe d'experts en vue d'élaborer l'ouvrage intitulé «Investir dans les 12 départements du Congo». Cet ouvrage est une invitation à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Quel est donc le bien-fondé de cet ouvrage? «La République du Congo s'est fermement engagée à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

La conclusion satisfaisante de trois revues successives et du programme de réformes économiques et financières avec les institutions de Bretton Woods traduisent cette volonté. Ainsi, tout en restructurant son économie, le Congo implémente le Plan National de Développement (PND 2022-2026) qui vise à consolider davantage les bases d'une économie plus inclusive et plus équitable, pour relever les défis multiples, à savoir: les inégalités et la pauvreté, le changement climatique et



la protection de la biodiversité. A cet égard, la promotion du développement local, corollaire de la décentralisation, figure en bonne place dans les préoccupations prioritaires du Gouvernement.

Prévue par la Constitution, la décentralisation est, en effet, prônée dans le projet

de société de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, dénommé «Ensemble poursuivant la marche».

Malgré les efforts consentis dans le cadre du développement local, les disparités entre les différents départements du Congo demeurent, avec, d'une part, Brazzaville et Pointe-Noire qui concentrent l'essentiel des richesses, en termes de population, d'infrastructures et de revenus, et, d'autre part, les autres départements qui, pourtant, regorgent de potentialités, parfois méconnues, qui ne demandent qu'à être exploitées.

«Investir dans les 12 départements du Congo», se veut être un guide permettant de mieux faire connaître l'environnement des affaires dans les douze départements du Congo, y compris les richesses culturelles et touristiques, d'une part, et d'attirer les potentiels investisseurs, d'autre part.

Ainsi, cet ouvrage est une invite à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Du nord au sud et de l'est à l'ouest, des infrastructures essaient le pays; les routes, ponts, ports, aéroports, stades, barrages hydroélectriques, hôpitaux, etc. Autant de fleurons qui témoignent de l'au-



dace et du génie de son peuple, éclairé par un management visionnaire, engagé dans la réalisation d'un grand et noble dessein national incarné par le projet de société du Chef de l'Etat.

Le lecteur y découvrira un pays qui, sans complexe, avance avec assurance, proclame ses ambitions, affiche sa modernité et s'emploie à relever les défis qui se dressent sur la voie de son développement.

C'est ce Congo-là, havre de paix, terre d'accueil, terre d'hospitalité, terre d'investissements, qu'«Investir dans les 12 départements du Congo» vous invite à découvrir.





MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS « PACIGOF »  
Financement : Groupe de la Banque Africaine de Développement



**PUBLICATION DES RESULTATS DE L'PPEL D'OFFRE NATIONAL RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DE BUREAU POUR L'OPERATIONNALISATION DE LA BOURSE DE SOUS-TRAITANCE ET DE PARTENARIAT D'ENTREPRISES (BSTPE) EN DEUX LOTS.**

**Lot 1 : Acquisition d'équipements informatiques et mobiliers de bureau**

**Lot 2 : Groupe électrogène et articles électroménagers.**

**AOO N° : 001-PPM/MEPSIR/PACIGOF-UCP 2022**

**i. Soumissionnaires ayant proposé des offres et les prix lus publiquement**

N°	Nom du soumissionnaire	Nationalité	Prix de l'offre lu publiquement		Rabais proposé
			Lot1	Lot2	
1	TIMER	Congolaise	110 937 737 F CFA TTC	25 952 443 F CFA HT	Aucun
2	DL	Congolaise	139 749 710 F CFA TTC	39 614 151 F CFA TTC	
3	RENT BUSINESS SERVICE	Congolaise	107 940 000 F CFA TTC	10 779 750 F CFA TTC	
4	BUROTOP IRIS	Congolaise	82 086 000 F CFA HT	13 300 000 F CFA HT	
5	ETS ETEBINI	Congolaise	85 982 000 F CFA HT	Sans Objet	

**ii. Soumissionnaires et prix des offres ayant été évaluées**

- **Lot 1 : Acquisition d'équipements informatiques et mobiliers de bureau.**

Nom du soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	Ajouts pour omissions, ajustements	Prix total
BUROTOP IRIS	82 086 000 F CFA HT	Néant	82 086 000 F CFA HT

- **Lot 2 : Groupe électrogène et articles électroménagers.**

Nom du soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	Ajouts pour omissions, Ajustements	Prix total
BUROTOP IRIS	12 000 000 F CFA HT	1 900 000 F CFA HT	14 300 000 F CFA HT

**iii. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à l'examen préliminaire (Conformité commerciale et technique) et les motifs de leur rejet :**

Lot	Soumissionnaire	Motif de rejet
1	RENT BUSINESS SERVICE	Absence de la garantie de soumission comme exigé dans le DAO.
	TIMER	- Elle a proposé une imprimante à jet d'encre en lieu et place d'une imprimante laser ; - Aucune précision sur la longueur de la multiprise dont la longueur recommandée est de 10 m ; - Pas de précision sur les dimensions des Bureaux du Directeur Central et du Chef de Service.
	ETS ETEBINI	- L'Etablissement n'a donné aucune précision sur les caractéristiques du Logiciel microsoft Windows proposé dans son offre ; - Il a proposé une multiprise de 3 à 5 m de longueur au lieu d'une multiprise de 10 m de longueur ; - Aucun renseignement sur les dimensions des bureaux du : Directeur général, Directeur central, Chef de service, Chef de division et Secrétaire, - Les caractéristiques du Black Mesh Chair proposé non indiquées ; - Il a proposé le Fauteuil complet Black leather 3+2+1 au lieu de Black leather 1+1+3 ; - Dimensions de l'Armoire haute non-respectées.
	DL	La société a proposé un stabilisateur en lieu et place d'un régulateur de 1000 VA comme demandé dans le DAO.
2	RENT BUSINESS SERVICE	Absence de la garantie de soumission comme exigé dans le DAO.
	DL	Absence dans devis du Réfrigérateur et de l'Horloge.

**iv. Soumissionnaires acceptés pour la vérification post qualification**

Soumissionnaire	Montant
<b>Lot 1 : Acquisition du matériel informatique et mobilier de bureau.</b>	
BUROTOP IRIS	1 <sup>er</sup> moins disant.
<b>Lot 2 : Acquisition des équipements de Solution Réseau, de Sécurité et d'un Groupe électrogène.</b>	
BUROTOP IRIS	1 <sup>er</sup> moins disant.

**v. Données sur le marché attribué**

- **Lot 1 : Acquisition du matériel informatique et mobilier de bureau.**

Libellé	Données sur le marché attribué
Adjudicataire	BUROTOP IRIS
Montant	82 086 000 F CFA HT
Durée d'exécution	01 mois

- **Lot2 : Groupe électrogène et articles électroménagers.**

Libellé	Données sur le marché attribué
Adjudicataire	BUROTOP IRIS
Montant	14 300 000 F CFA HT
Durée d'exécution	01 mois et demi

**Le Coordonnateur du PACIGOF,**

**Jean-Bedel LOMOUEL.**



## VIE DES PARTIS

# Christophe Lutundula a communiqué avec sa base de Lukunga

Grand moment de symbiose et de partage. C'est à cela qu'aura ressemblé la rencontre qu'a eu lieu, le 13 août, au Centre culturel Meko à Kinsuka, entre le vice-Premier ministre (VPM) chargé des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, et sa base de Lukunga rassemblée au sein de l'association Agir pour le développement social des congolais (ADSC).

La structure de la société civile, ADSC, que pilote avec brio Mme Sylvie Owanga Sheka, a déployé un arsenal organisationnel de grand jour pour faire honneur à l'autorité morale de l'Alliance des démocrates pour le progrès (ADP), parti auquel elle est affiliée. Intervenant en Lingala devant une assistance visiblement enthousiasmée, le VPM Christophe Lutundula a, en liminaire, circonscrit le cadre de ces échanges qu'il voulait surtout pédagogiques pour expliquer les fondements de l'action politique de l'ADP dans le contexte préélectoral de l'heure. Parlementaire invétéré ayant passé près de 25 ans dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Christophe Lutundula a d'abord explicité le sens du rapprochement entre son parti et l'ADSC. La synergie ainsi créée, a-t-il indiqué, est constitutionnelle et repose sur un partage des idéaux communs. Elle devrait, dans



Le VPM Christophe Lutundula et des membres de l'ADSC-DR

son entendement, offrir la possibilité à l'ADSC d'entrer dans le giron décisionnel, via ses représentants à tous les niveaux de la gestion étatique, pour faire passer ses idées-forces.

Abordant la question électorale, le VPM Christophe Lutundula a réitéré le vœu exprimé par le chef de l'État, celui de voir les prochains scrutins se tenir à échéance échue, c'est-à-dire au mois de décembre conformément au principe de limitation

des mandats entériné par la Constitution. Il a, de ce fait, conscientisé les uns et les autres quant à la portée salutaire de l'acte de vote qui est susceptible d'impacter toute une vie. Il a, par ailleurs, exhorté sa base à s'inscrire dans la logique de la continuité en adhérant à la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui s'emploie à éteindre tous les foyers de tension tendant à annihiler les efforts du développement du pays mis à mal par les ter-

roristes du M23. Là-dessus, le VPM Christophe Lutundula a rassuré l'auditoire quant à la détermination de l'autorité suprême du pays à en finir définitivement avec la horde rwandaise afin d'ouvrir de nouvelles perspectives au pays. Et d'ajouter que sans Félix Tshisekedi à la tête de la République démocratique du Congo (RDC), les terroristes du M23 et leur parrain, Paul Kagame, continueraient à narguer impunément les Congolais et à poursuivre

leur entreprise de sape dans le pays. Le VPM a terminé son adresse par la présentation des quelques députés ADP présents dans la salle dont Mme Yvette Ntumba, candidate députée dans la circonscription électorale de la Funa. Auparavant, Mme Sylvie Owanga Sheka a fait une brève esquisse de son association qui lutte pour l'amélioration des conditions socio-économiques du peuple congolais. Les actions de l'ADSC, a-t-elle indiqué, gravitent autour de quelques axes prioritaires dont l'éducation, l'agriculture et la santé. À noter que dans son plan de campagne, l'ADSC s'accorde le défi de glaner, d'ores et déjà, 10.000 voix en misant sur un électorat déjà acquis à sa cause. L'objectif avoué est de faire de Mme Sylvie Owanga Sheka la meilleure élue de la Lukunga. Et pour ce faire, les batteries sont déjà mises en branle.

Alain Diasso

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

## Caritas Butembo offre des vivres aux déplacés à Oicha

Grâce à l'appui financier du Programme alimentaire mondial (PAM), la Caritas Butembo-Beni a procédé récemment à la distribution des vivres aux personnes déplacées de guerre et familles d'accueil dans la zone de santé d'Oicha.

L'assistance alimentaire composée des céréales (farine de maïs), des légumineuses (haricot), de l'huile végétale et du sel iodé cible cent neuf mille et une personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire qui ont été identifiées dans les aires de santé de Tenambo, Mabasele et Pakanza, en commune rurale d'Oicha, dans le territoire de Beni.

Ces personnes déplacées de la crise ADF dans la région de Beni vont recevoir 1814,867 tonnes de vivres, constituant une ration alimentaire de 30 jours dans 20 074 ménages.

Le comité des déplacés de la commune rurale d'Oicha a félicité la Caritas Butembo-Beni appuyée par le PAM pour cette réponse humanitaire en vivres. « Cette aide vient répondre à un besoin réel et réduit le risque d'insécurité alimentaire », s'est réjouie Imelda Shaghonere, présidente du comité des déplacés d'Oicha.

« Nous avons fui la guerre, nous n'avons plus accès à nos champs. Les déplacés et les autochtones, nous restons ici dans la cité sans rien faire. C'est pourquoi, il y a même plusieurs cas de malnutris qui

s'observent. Mais aujourd'hui avec cette assistance, c'est la fête dans la cité car chacun va bien manger et sera rassasié », a-t-elle fait savoir.

Pour sa part, le chargé de programme à la Caritas Butembo-Beni, François Kaputu, a expliqué que c'est le contexte d'insécurité permanente qui a justifié cette réponse des vivres dans cette commune rurale d'Oicha.

« Cette zone a été choisie sur base de la vulnérabilité en sécurité alimentaire. C'est une commune qui reçoit plusieurs déplacés dans le contexte de la crise ADF. Mais aussi depuis toute la crise de l'ADF, ils n'ont plus accès à leurs champs. Ce qui fait que finalement ils n'ont pas la possibilité de pou-



Le PAM et la Caritas au chevet des déplacés de guerre DR

**« Nous avons fui la guerre, nous n'avons plus accès à nos champs. Les déplacés et les autochtones, nous restons ici dans la cité sans rien faire. C'est pourquoi, il y a même plusieurs cas de malnutris qui s'observent. Mais aujourd'hui avec cette assistance, c'est la fête dans la cité car chacun va bien manger et sera rassasié »**

voir se trouver à manger. On amène une réponse à ceux qui sont plus dans le besoin que les autres » a-t-il souligné.

Il faut noter qu'en plus des besoins alimentaires, les déplacés font face à plusieurs autres besoins qui restent sans réponse. C'est notamment dans le secteur de santé, l'abri et d'autres moyens de subsistance.

Blandine Lusimana



## MISS INDÉPENDANCE 2023

# Esther Koumou Ibara, la plus belle

Agée de 20 ans, mademoiselle Esther Koumou Ibara, 1,80m, 65 kg, a été élue le 13 août, au Palais des congrès, miss indépendance 2023 à l'issue d'un concours de beauté âprement disputé entre vingt-et-une candidates, dont l'âge varie entre 19 et 22.

Organisée à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo par l'association Lumières d'Afrique que préside Ferréol Gassakys, la treizième édition de l'élection Miss indépendance a été placée sous le haut parrainage de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gusso, représentée à la soirée par la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani. La ministre malgache Sophie Ratsiraka et les épouses des membres du gouvernement congolais ont également rehaussé de leur présence la cérémonie.

Au total, 21 jeunes filles, choisies selon les critères définis par le comité d'organisation, ont pris part à cette élection. Six passages ont marqué la compétition, à savoir une sortie en tenue traditionnelle, une autre en tenue de ville aux couleurs nationales, une en maillot de bain, une en tenue



La miss indépendance posant avec ses deux dauphines, et les 3 autres miss (Fairplay, élégance, charme)/Adiac

de soirée et l'interview aux six finalistes.

Après cinq sorties, le jury présidé par Véronique Niékoumou a procédé à l'élimination de quinze candidates sur les vingt-et-une. Ce sont donc les six candidates retenues qui ont participé à la partie interview. Chacune d'elles s'est ex-

primée sur le thème « La place de la femme dans la société ».

Esther Koumou Ibara a épaté les membres du jury par son éloquence et sa beauté. Elle est étudiante à l'Université Marien-NGouabi en première année de LVE. Par ailleurs, des offres et promesses ont été faites aux finalistes.

Le président de l'association Lumières d'Afrique a exprimé sa gratitude à l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gusso, à qui le public a également rendu hommage pour son soutien en parrainant l'évènement durant plus d'une décennie, depuis 2007 à Owando.

« Nous ne cesserons de lui rendre un hommage mérité. Notre message sur la diversité culturelle du Congo ne laisse personne indifférent, alors le public en redemande. La passion pour le divertissement demeure. Donc, nous essaierons de nouveau, tant soit peu, de contribuer à la joie et au bonheur que nous souhaitons pour tous les Congolais, à l'occasion du 63e anniversaire de notre indépendance nationale », a assuré Ferréol Gassakys.

Signalons que quelques semaines avant la compétition, toutes les candidates ont eu droit à des visites guidées à l'école de peinture de Poto-Poto, au gymnase et dans un restaurant de la place pour apprendre l'art culinaire. La treizième édition de l'élection Miss indépendance 2023, dite de relance, a été agrémentée par des artistes musiciens, notamment Sheryl Ngambo, Street Dance Danse, Mwassi Moyindo Slameuse et Afara Tsena.

**Yvette Reine Nzaba**



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### MISSION: RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION ET LA BASE DES DONNEES INFORMATISEE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE).

Réf. : AMI N° 010/SC/23/MAEP/UGP-PAJE

1. La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2. L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décentes et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat.

4. Les services de conseil (« les services ») comprennent la mise en place du système de Suivi-évaluation informatisé du Projet ; la durée

de cette consultation est fixée à 16 semaines.

5. L'Unité de Gestion du Projet (« le client ») invite à présent les sociétés de conseil admissibles (Les firmes, « sociétés de conseil ») à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question.

6. Les sociétés de conseil intéressées doivent manifester leur intérêt et attester qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode sélection fondée sur la qualité coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

7. Les critères de présélection sont ceux définis dans les termes de références de la mission.

8. Des sociétés de conseil peuvent se constituer en associations/groupements afin d'être mieux qualifiées, elles devront dans ce cas préciser le cabinet qui assurera le rôle de chef de file.

9. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'Unité de Gestion du PAJE, à l'adresse : Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville/République du Congo, ou par courrier électronique ; E-mail : [secretariat@maep-paje.cg](mailto:secretariat@maep-paje.cg) au plus tard, le

Mardi 05 Septembre 2023 à 16h 00 heure Locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 010/SC/23/MAEP/UGP-PAJE: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/FIRME, CHARGE DE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION ET LA BASE DES DONNEES INFORMATISEE DU PAJE ».

10. Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

11. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

12. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé

exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indument connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le 14 août 2023

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENG



## FESTIVAL DE LA SAPE

## La septième édition honore Jacques Moulélé et Fernand Mabala

La septième édition du festival de la sape s'est tenue, le 13 août, à l'esplanade de la maison communale de Ouenzé dans le 5e arrondissement de Brazzaville, en présence de plusieurs personnalités, des élus locaux, des maires de Poto-Poto, Jacques Elion, et de Ouenzé, Marcel Nganongo.

La septième édition du festival de la sape a rendu hommage à Jacques Moulélé, dit Moulé-Moulé, et à Fernand Mabala le grand Moubafouneur, avec pour thème « Après la rumba, célébrons à l'unisson la sape : vecteur de l'unité nationale et du vivre ensemble ». Ce qui traduit la continuité dans la pensée des organisateurs à ne pas séparer la rumba de la sape, car les deux sont et resteront les éléments constitutifs de l'identité culturelle des Congolais.

« Cet évènement, nous l'avons créé ensemble avec vous sapeurs, voici aujourd'hui huit ans. Nous sommes tous ici, en quelque sorte, acteurs et témoins de son parcours, de son évolution tant mûre que mal avec nos moyens de bord, c'est-à-dire sans sponsor », a expliqué l'organisateur du festival, l'administrateur maire de l'arrondissement 5, Marcel Nganongo.

En effet, a-t-il poursuivi, ce fut le dimanche 2 juin 2015 que naquit le festival de la sape à la mairie de Ouenzé par la volonté des frères et sœurs sapeurs des neuf arrondissements de Brazzaville. « Vous vous souvenez que, le dimanche 2 juin 2015, je disais dans mon allocution que la date du 28 juin 2015 sera gravée dans les annales de la sape car, comme nous le savons tous, notre pays le Congo a connu plusieurs festivals dans



d'autres domaines de la culture, des festivals dont la renommée a traversé les frontières nationales et l'écho a retenti outre mers et océans. Mais jamais un festival de la sape... A l'image de l'enfant qui naît et qui grandit, le festival de la sape grandira, j'en suis sûr, et sa renommée retentira au-delà des frontières nationales.»

Marcel Nganongo a rappelé à tous que le phénomène de la sape est l'un des éléments identifiants de la culture congolaise. Aucun pays au monde ne pourra le refuser au Congo. Pour l'organisateur de ce festival, la sape peut être considérée comme une valeur artistique et vestimentaire unique aux Congolais. Elle est l'un des éléments qui constituent l'identité culturelle du Congo. C'est ce phénomène vestimentaire de l'élégance qui, s'asso-

ciant à d'autres composantes de la culture, permet de définir la civilisation congolaise. Pour preuve, nombreux chercheurs asiatiques font souvent de longs voyages jusqu'en République du Congo pour réaliser des reportages et autres supports documentaires sur la sape, parce qu'ils savent que la sape est une valeur ajoutée à l'habillement en République du Congo.

#### Un plaidoyer pour l'inscription de la sape au patrimoine immatériel de l'Unesco

« Je profite de l'occasion que me donne ce festival de la sape pour faire un plaidoyer auprès du gouvernement par le biais de notre département de la culture, afin qu'il puisse trouver les éléments d'appui pour créer un cadre de réflexion à l'instar de ce que nous

venons de faire concernant l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'Unesco... La sape ne se limite pas qu'au fait d'être élégamment habillé, mais elle s'étend aussi sur d'autres dimensions, tels que le vivre-ensemble, la solidarité, l'assistance mutuelle et multiforme. Elle crée un monde sans violence et sans haine, qui prône l'amour et la paix... cette paix si chère au chef de l'État, le président Denis Sassou N'Guesso », a souligné Marcel Nganongo.

Avant de déclarer ouverte la septième édition du festival de la sape, l'organisateur a annoncé solennellement que la prochaine édition du festival de la sape aura lieu à Baongo, berceau de la sape. La cérémonie a été marquée non seulement par la remise des diplômes

d'honneur, mais aussi par une parade démonstrative des sapeurs réunis en associations, qui ont dandiné comme ils savent le faire avec maestria sur le macadam de l'avenue des Trois Martyrs au grand plaisir des spectateurs, qui ont sans cesse applaudi les amoureux de la fringue. Une cinquantaine d'associations ont été à l'œuvre, notamment 7/7 de Danis, Académie de la sape, Mosade, Amis sape, l'Amérique n'a pas d'amis, Moda Ouomo, Sans frontière, Cours des grands, Les élus de la sape, Dynamique des sapeurs BCBG, Les salopards de la sape, Vétérans de la sape, Les défenseurs de la sape, Les borsalinos, Les Diables-rouges de la sape, PSG de la moda, Les Apôtres de la sape, Charles de Gaulle, les Unis de Baongo. La cérémonie a été agrémentée par l'orchestre Patrouille des stars.

A titre de rappel, la première édition a rendu hommage à Mayembo de Base ; la deuxième à Rapha Bounzeki ; la troisième à Guy Domis Azangassou et Lézin Mampouya, dit Lozano ; la quatrième à Mazouka ma Mbongo le doyen et Gondé Maleba ; la cinquième à Michel Indata, dit Yaya Jagger, et à Jacquito wa Mpungu ; la sixième à Nono Gando et Léandre Moumpala sur le thème « A l'instar de la rumba, préservons notre patrimoine culturel, la sape ».

Bruno Okokana

## FRANCE

## Première édition pour le marché du livre africain à Pantin

À travers un nouveau concept organisé par l'association Cultures au Pluriel, en partenariat avec la Cité Fertile, la littérature africaine a été mise à l'honneur en fin de semaine, les 12 et 13 août à Pantin.

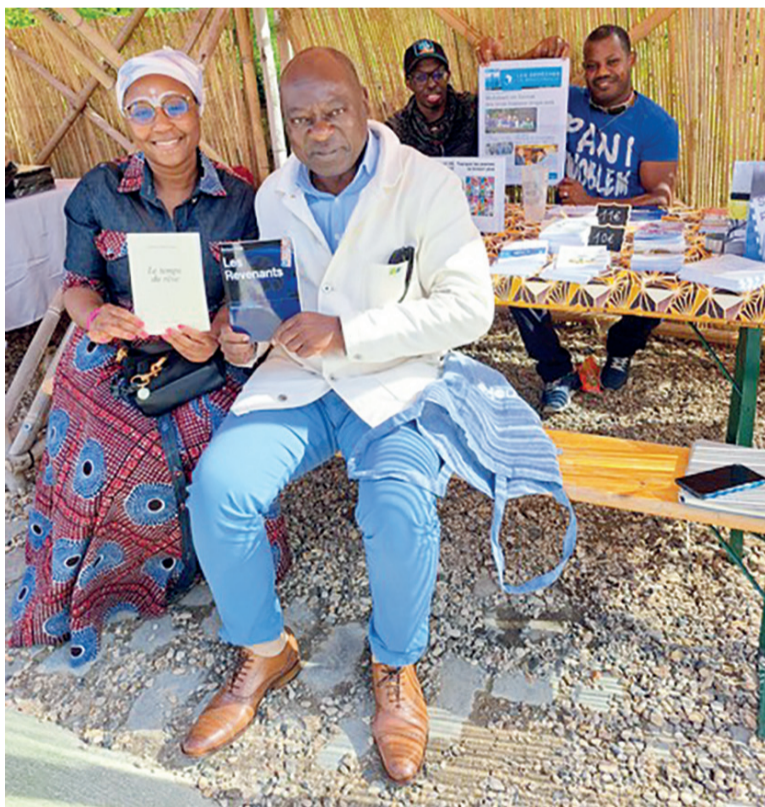
Le marché du livre dédié aux livres et aux auteurs africains a duré deux jours. L'entrée était gratuite. Les organisateurs sont partis du constat par lequel il est établi que l'Afrique est un continent multilingue induisant des dynamiques littéraires variées et très éclectiques.

Le long des stands de ce marché, les amoureux du livre, acheteurs ou simples admirateurs, sont venus à la découverte d'une exposition d'ouvrages d'auteurs mythiques et en herbe tels que Isabelle Ekechi Dicka, Cheikh Anta Diop, Chinua Achebe, Fatou Diome, Camara Laye, Amadou Hampâté Bâ, Ferdinand Oyono, Mongo Beti, Germain Joseph Yamba, Jeanne Louise Djanga, organisatrice de cet événement.

Les éditeurs et libraires étaient également présents.

En marge des ouvrages, les indispensables autour du livre (marque-pages, protège-cahiers en tissu Wax, Stylos décoratifs en Wax) étaient proposés.

Au programme également, outre un concours de dictée, une séquence slam et poésie pour égayé la rencontre.



Marché du livre africain de Pantin, France, août 2023/ Marie Alfred Ngoma

À en croire les visiteurs, l'attrait de ce marché a été rendu possible par sa tenue à la Cité Fertile, ancienne gare de marchandises SNCF de Pantin, endroit dédié au service de la transition écologique et sociale, lieu de balades

et de déambulation pour tous les publics.

Fort du succès de cette première édition, rendez-vous est pris pour le prochain marché du livre africain toujours à la Cité Fertile.

Marie Alfred Ngoma

10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉLÉGATION DES CONGOLAIS

## Près d'un millier de photos exposées

À l'initiative de Roch Le Prince Okouele, photographe par passion, une exposition photos du dixième anniversaire de la Délégation des Congolais de France, -DCF-, a été organisée, coïncidant avec les festivités marquant le soixante troisième anniversaire de l'indépendance du Congo célébré, en France, à la Guinguette africaine de Suresnes.

La DCF a ouvert ses archives au public le 13 août sous le chapiteau de la Cité des Landes de Suresnes au son de belles mélodies interprétées par l'artiste Jackson Babingui.

Cette exposition de près d'un millier de photos restitue en images les différentes séquences captées, en partie, par l'objectif de Roch Le Prince Okouele. Par passion de l'image, il a photographié au fur et à mesure les réalisations en saisissant au vivant, outre les photos du paysage, les instants solennels vécus par les membres de la délégation au cours de leurs trois participations aux festivités de la municipalisation accélérée à Djambala, Sibiti et Ouesso. Il a profité de cette occasion pour montrer également les prises de vues réalisées par son objectif lors de ses voyages effectués à travers la France, au Congo Brazzaville et ailleurs dans le monde.

La DCF est née d'un projet associatif initié par Roch Le Prince Okouele. Au départ, durant quatre années de suite à partir de 2013, il a permis aux Congolais de France de se constituer en délégation. Celle-ci était composée des leaders d'associations porteurs de micro-projets associatifs à exécuter auprès des populations de l'arrière-pays du Congo, et consistait à aller les réaliser sur place dans l'intervalle des festivités de la municipalisation accélérée.

Lors de la municipalisation accélérée de Sibiti 2014, un projet mené par Motsé Akanati a permis aux jeunes filles d'apprendre la couture. En plus du lot de médicaments offert à l'hôpital de Sibiti, les médecins de la délégation ont pratiqué des consultations gratuites. Pour leur part, les informaticiens ont équipé un centre informatique de Zanaga et dispensé des cours sur place. L'occasion, également, de remettre un lot de vêtements au peuple autochtone en présence d'Émilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité de l'époque. Gervais Loembe et Serge Félix Tchikaya ont animé, quant à eux, des ateliers auprès de jeunes de la colonie de vacances en présence d'Anatole Collinet Makosso, à l'époque ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

M.A.N.



## SMIB

Les Kenyans dominant la 18<sup>e</sup> édition

Les athlètes kenyans, dans les deux versions, ont dominé le 14 août la 18<sup>e</sup> édition du traditionnel Semi-marathon international de Brazzaville (Smib) marquant ainsi le 20<sup>e</sup> anniversaire de la compétition.

Plus de mille athlètes venus des douze départements du Congo ainsi que des autres pays ont rivalisé d'ardeur, d'endurance et de détermination, laissant ainsi exprimer leurs talents sportifs dans la loyauté et dans l'esprit chevaleresque en affrontant les 21,100 km. Le coup d'envoi a été donné par Denis Sassou N'Guesso, le président de la République. Le Kenyan Geoffroy Kipyego, le même qui avait gagné la dernière édition, a dominé la course chez les messieurs en franchissant la ligne d'arrivée en 1h2min 27 se-

Chez les dames, la Kenyane Agnès Barbosio, troisième lors de la dernière édition, a repris sa place de leader en s'imposant en 1h 10 min 40 secondes devant la Rwandaise Celine Iranzi (1h19 min 24 secondes) et la Kenyane Emily Jepkoech (1h22 min 43 secondes). Les vainqueurs internationaux, dans les deux versions, ont été récompensés à hauteur de 2,5 millions pour les premiers, deux millions pour les deuxièmes et 1,5million pour les troisièmes. Chez les nationaux, le Smib a consacré de nouveaux vain-

deuxième rang en 1h 11min 59 secondes devant Josué Amour Mougny (1h13minutes 8 secondes).

Chez les dames aussi, Julienne Loufoua, deuxième en 2022, a franchi un palier en s'imposant en 1h 26 minutes 38 secondes devant Missamou Bafoudissa (1h23 minutes 10 secondes puis Gerlucherie Mantsogny complète le podium (1h24 min 27 secondes). Julienne Loufoua a terminé troisième au classement général des dames. Une avancée. Les vainqueurs nationaux ont, dans les



Le président de la République donnant le coup d'envoi du Smib/Adiac

condes devançant son compatriote Kenneth Kiprok Kipkemoi (1h3min 3 secondes). Le Rwandais Félicien Muhitira complète le podium masculin en 1h24 min 26 secondes.

queurs chez les hommes. Nelson Mandela Biyoko succède à Kevin Bobanda. Il a réalisé un chrono de 1h 2 min 42 secondes, terminant ainsi 5<sup>e</sup> au classement général. Ulrich Ngoko Mouyabi occupe le

deux versions, été récompensés à hauteur de deux millions pour les premiers, 1,5 million pour les deuxièmes et un million pour les troisièmes.

James Golden Eloué

## Le sponsor officiel renforce les capacités des athlètes

Pour garantir une meilleure performance aux athlètes congolais à la 18<sup>e</sup> édition du semi-marathon international, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a offert une formation pratique au Kenya à huit jeunes congolais. Rentrés au pays le 13 août, les marathoniens congolais se sont dits au point pour honorer la République.



Les huit athlètes congolais revenus d'une mise au vert au Kenya reçus à l'aéroport international Maya-Maya/Adiac

Huit athlètes congolais, dont quatre filles et quatre garçons, ont bénéficié de la mise au vert entièrement financée par la SNPC. La formation pratique s'est déroulée à Eldoret, une ville kenyane de plus de 3 mille habitants. En version féminine, il s'est agi de Julienne Loufoua, Olidanne Ngoma, Chardevie Missamou et de Geslie Mantsoni et en version masculine de Kevin Bobando, Rochetau Ondélé, Josué Mougny et de Nelson Biyoko.

Pendant quarante-cinq jours, les jeunes athlètes congolais ont reçu une formation de haut niveau dans un institut kenyan de renommée internationale, dispensée par des experts formateurs en la matière. En finançant cette mise au vert, l'objectif de la SNPC est de permettre aux athlètes professionnels congolais d'acquérir de nouvelles aptitudes athlétiques pouvant faire d'eux des athlètes de rang mondial. « Nous avons quitté Brazzaville, le 28 juin, pour participer à une formation pratique qui a eu lieu à Eldoret, afin que nous participions à la 18<sup>e</sup> édition du semi-marathon international de Brazzaville, avec plus de confiance et d'engagement. Le stage animé par des experts s'est passé dans des conditions exceptionnelles. Etant désormais au point, je tiens à occuper la première place comme l'année dernière », a souligné Kevin Bobando, un des athlètes bénéficiaires de la formation.

Pour le président de la Fondation SNPC, Marie-Joseph Letembet qui les a accueillis à l'aéroport international Maya-Maya, l'objectif du sponsor officiel est non seulement de permettre aux athlètes congolais d'honorer le Congo lors de cette édition, mais surtout de porter plus haut l'étendard de l'athlétisme. « En tant que sponsor officiel, la SNPC a envoyé huit athlètes en formation au Kenya, dont quatre filles et quatre garçons, pour aiguiser leurs connaissances athlétiques afin qu'ils participent au semi-marathon international avec sérénité. Sponsor officiel du Smib, depuis 20 ans déjà, la SNPC sponsorise aussi d'autres disciplines sportives au Congo », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

## COUPE DU CONGO

## Les Diablies noirs et AC Colombe confirment

Après avoir remporté la Coupe du Congo la saison dernière face à l'AS Otohô, les Diablotins ont infligé le même traitement à leurs adversaires 1-0, le 14 août, au stade Alphonse-Massamba-Débat lors de la 36<sup>e</sup> édition, ajoutant ainsi une nouvelle étoile à leur palmarès.

Yann Kouori Ngatsé a scellé le sort de la rencontre en inscrivant l'unique but de la rencontre à la 28<sup>e</sup> minute sur une magnifique tête, laissant le gardien de l'AS Otohô, Perraud Ndinga, sans voix.

L'équipe championne du Congo n'a pas su mettre un terme à la malédiction qui l'a poursuivie face aux Diablies noirs depuis sa première finale de la Coupe du Congo en 2018. Au cours de sa première finale, l'AS Otohô s'était inclinée 5-3 aux tirs au but après un nul de 0-0 au temps règlementaire. En 2019, elle a perdu face à l'Etoile du Congo toujours aux tirs au but 4-2 après un nul blanc. La saison dernière, elle a concédé une nouvelle défaite de 0-1 face aux Diablies noirs. La Coupe du Congo est le seul trophée



AC Colombe confirme son statut/Adia

qui lui manque à son palmarès. Diablies noirs confirme son statut de l'équipe la plus titrée après avoir soulevé le trophée en 1989, 1990, 2003, 2005, 2012, 2014, 2015, 2018 et 2022. Chez les dames, Amical club Colombe, l'équipe la plus en forme, a fait respecter son statut. Cette formation a eu raison de Galactic Excellence 3-1 grâce à un doublé de Dedina Mabondzo respectivement à la 31<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> minutes. Elga Diamounika avait réduit le score à la 53<sup>e</sup> minute. Patricia Seteco a confirmé tout le bien qu'on pensait d'elle en inscrivant le 3<sup>e</sup> but de l'AC Colombe à la 59<sup>e</sup> minute. AC Colombe a ajouté un nouveau trophée à son palmarès après 2001, 2005, 2009, 2017 et 2018.

James Golden Eloué



## ARTS DE LA SCÈNE

# Bientôt un festival de théâtre dans la Lékoumou

Prélude à la mise en place officielle d'un festival des arts de la scène dans le département de la Lékoumou, le collectif des comédiens et cadres ressortissants dudit département organiseront, le 19 août, dans la salle du peuple à Sibiti, un spectacle de théâtre avec objectif de réunir les fils et filles du département autour de la scène.

Bien avant la tenue du grand spectacle, le collectif des comédiens organisera préalablement des retrouvailles avec les groupes culturels du département, à savoir les formations, les ateliers, les focus, les mini spectacles et mini conférences en vue de mieux préparer les artistes. Pour Bob Moubélé, directeur artistique de ce

collectif, ce festival permettra aux différents groupes culturels de ce département de mieux s'exprimer et de promouvoir les valeurs culturelles de la Lékoumou. « Aujourd'hui par exemple, certains ressortissants de ce département ignorent les cultures ancestrales, comme le dzobi, le moukissi... Par manque d'écriture, les an-

cêtres ont transmis de génération en génération par voie orale plusieurs valeurs culturelles que la nouvelle génération semble ignorer et bafouer de nos jours. Ainsi, le festival permettra de ressusciter ces vieilles valeurs culturelles ancestrales à travers le chant, le théâtre, la danse, le conte et autres », a-t-il signifié.

Au cours de ce grand spectacle dénommé « Vive les vacances avec Coco et Rico », les artistes présenteront au public les histoires de la vie courante, entre autres, la dot, la cacahuète, le foot quand tu nous prends... Le public découvrira au cours de ces retrouvailles les artistes comme Bruno Tsamba, Amour Hilaire, Mbaya Rubens, alias suprême, et Bob Moubélé

Séverin Ibara

Spectacle grandeur nature 2ème dose  
**le sourire eclaire la vie**

**19**  
**AOÛT**  
**2023**

**Lieu :**  
Salle du peuple

**18h30**

**Amour Hilaire**  
**Bruno TSAMBA**

**TAF :**  
**(Adulte) 1.000 Frs**  
**(Enfant - 10 ans) 500 Frs**

**Guy BASSINGA**  
**Bob MOUMBELE**

**« Certains ressortissants de ce département ignorent les cultures ancestrales, comme le dzobi, le moukissi... Par manque d'écriture, les ancêtres ont transmis de génération en génération par voie orale plusieurs valeurs culturelles que la nouvelle génération semble ignorer et bafouer de nos jours. Ainsi, le festival a permis de ressusciter ces vieilles valeurs culturelles ancestrales à travers le chant, le théâtre, la danse, le conte et autres »**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 3e journée, 4e division, groupe Nord  
Oldenburg chute à Havelse (0-2). Titulaire, Aurele Loubongo-Mbougou a été remplacé à la 64e.

Allemagne, 3e journée, 4e division, groupe Ouest  
Toujours pas de point pour le Rot Weiss Ahlen, battu à Wegberg-Beeck (1-2). Euxaucé Andzouana a été remplacé à la 65e.

Angleterre, 2e journée, 4e division  
Sans Offrande Zanzala, convalescent, Newport corrige Doncaster 4-0.

Belgique, 1re journée, 2e division  
En fin de contrat en juin dernier, Morgan Poaty était étonnamment titulaire lors du coup d'envoi du match entre Seraing et la réserve du Standard de Liège (3-0). Une reprise hors cadre à la 53e et quelques montées pour le latéral gauche.

Ecosse, 2e journée, 1re division  
Sans Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou, Livingston est balayé sur le terrain des Rangers (0-4).

Italie, 1er tour de la Coupe  
Le Hellas Verone écarte Ascoli 3-1. Titulaire au sein de l'attaque à trois, Jordi Mboula a ouvert le score dès la 2e minute : sur un long ballon, il prend Simic de vitesse, efface Barosi du pied gauche et marque dans le but vide du droit. Remplacé à la 90e, il inscrit ainsi son premier but en Italie.

Antoine Makoumbou, remplacé à la 85e, et Cagliari se qualifient aux dépens de Palerme (2-1 après prolongations).

Sans Gabriel Charpentier, absent, Parme s'impose nettement à Bari (3-0).

Portugal, 1re journée, 1re division  
Remplaçant au coup d'envoi, Dylan Saint-Louis est entré à la 95e lors du revers de Vizela sur la pelouse du Sporting (2-3).

Slovaquie, 3e journée, 1re division  
Le DAC Dunajska Streda ne prend qu'un point à Ruzomberok (1-1). Yhoan Andzouana, aligné au poste de latéral gauche, est passeur décisif à la 74e : il dépose un centre du droit sur la tête de Trusa.

Ligue 2, 2e journée  
Sorti sur blessure face à Bordeaux, Mons Bassouamina n'était pas dans le groupe de Pau, vaincu à Caen (0-2).

Sans Marvin Baudry, resté sur le banc, Laval s'incline à Troyes (1-3). Remplaçant au coup d'envoi, Alain Ipiélé est entré à la 17e en remplacement de Ghrieb, blessé. Sur la pelouse du Roudourou, l'attaquant polyvalent a donné du fil à retordre aux Guingampais : sur ce corner déposé sur la tête de Sangaté (34e), puis sur le coup d'envoi de la seconde période et le duel gagné par le gardien breton (46e). A la 79e, Ipiélé obtient le penalty de la victoire, transformé par le Panaméen Orélien (81e).

Remplacé à la 90e+1, le Parisien de naissance a lancé sa saison. De retour à Angers, son club formateur, Kevin Mouanga a livré une prestation solide dans l'axe de la défense d'Annecy. Il contribue ainsi au match nul de son équipe (0-0). Un match à la hauteur du niveau affiché la saison dernière et qui pourrait attirer les convoitises d'ici la fin du mercato.

Sans Niels Nkounkou, toujours en attente d'un départ à Francfort, Saint-Etienne chute à Rodez (1-2).

Camille Delourme

## IN MEMORIAM

## GILBERT PONGAULT

Gilbert Pongault s'en alla le 14 août 2012 à Brazzaville. Né en 1925 à Bohoulou, village situé dans le district de Mossaka, il est fils du notable et chef de canton Joseph Eyoka et de Céline Mouambossi.

Après une solide formation dans les écoles catholiques, Gilbert Pongault enchaîna diverses expériences professionnelles, notamment auprès des organisations chrétiennes, de la Compagnie de transport fluvial, de Radio Brazzaville (Radio de la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale).

Gilbert Pongault adhéra au mouvement syndical grâce à un syndicaliste français, Gérard Esperet, qui fut un de ses amis et compagnon de lutte.

Sa capacité de combat dans les luttes syndicales menées dans le territoire du Moyen-Congo l'amena à assumer, dès les premières années de son militantisme, les fonctions de secrétaire général du Syndicat des travailleurs croyants du Congo. Position qui lui donna la possibilité avec ses compagnons de participer à la lutte pour l'adoption du premier code de travail dans les territoires d'Outre-Mer sous domination française et la création de la Caisse de sécurité sociale, aujourd'hui dénommée la Caisse nationale de sécurité sociale.

Cette capacité au combat pour les droits des travailleurs fut également remarquée par les milieux syndicaux étrangers. C'est ainsi qu'il assumait d'importantes responsabilités syndicales en Afrique et dans le monde : secrétaire général de l'Union panafricaine des travailleurs croyants, membre du bureau de la Confédération internationale des syndicats chrétiens. Des responsabilités qui lui donnèrent la possibilité d'être désigné comme membre du Conseil économique et social de la République Française et administrateur du Bureau international du travail.

En militant syndicaliste, il participa activement aux luttes pour l'indépendance du Congo et à la grève générale qui entraîna, le 15 août 1963, la démission du président Fulbert Youlou et l'arrivée au pouvoir du président Alphonse Massamba-Débat. Ne partageant pas l'évolution du régime dirigé par le Mouvement national pour la révolution, il fut contraint à l'exil pendant plus de dix ans. Durant son exil, en sa qualité de citoyen du monde, il participa également au mouvement de mai 1968 à Paris, notam-



ment au meeting organisé au stade Charlety par les forces de gauche aux côtés d'Edmond Maire et de Pierre Mendes France. Continuant à poursuivre sa lutte à l'extérieur pour l'instauration des libertés publiques au Congo, le régime en place le condamna à mort par contumace par le « Tribunal révolutionnaire »

Grâce à la clairvoyance du président Marien Nguabi, il fut amnistié et regagna sa patrie. Avec le soutien des présidents Léopold Sédar Senghor, Marien Nguabi et de l'empereur Haïlé Selassie, il devint le secrétaire général du Comité anti-apartheid de l'Organisation de l'union africaine. Fonction qu'il assumait avec sa combativité habituelle.

Gilbert Pongault fut également un homme politique, étant un membre du courant de démocratie chrétienne, il participa, de façon soutenue, à la tenue de la Conférence nationale souveraine et au dénouement pacifique de la grève générale qui permit la tenue de cette importante instance.

Ses convictions politiques de démocrate chrétien l'amènèrent à participer avec ses compagnons à la création d'un parti politique, le Mouvement de démocratie sociale.

Que son âme repose en paix et que son itinéraire de vie serve d'inspiration aux femmes et hommes de notre beau pays qui ont décidé de servir les idéaux de paix, de progrès et d'unité nationale.



15 AOÛT 1960-15 AOÛT 2023

# «Raviver la flamme du panafricanisme»

La reconnaissance de la nation aux pères de l'indépendance, l'hommage au peuple congolais travailleur, le rayonnement de l'Afrique dans un monde écartelé entre les conflits multiples, l'urgence climatique et l'aspiration au bien-être collectif ont constitué les points forts de l'adresse du président de la République relative aux 63 ans de la fête nationale du 15 août.

Dans son message à la nation diffusé hier soir à l'occasion de la célébration ce 15 août 2023 du soixante-troisième anniversaire de l'indépendance nationale, le président Denis Sassou N'Gusso a attaché le destin du Congo à celui de l'Afrique appelant ses compatriotes à « raviver la flamme du panafricanisme » et la communauté internationale à trouver et « mettre en œuvre des réponses adaptées à l'urgence climatique ».

Pour le chef de l'Etat, « au moment où la place du continent dans les relations internationales devient plus que jamais un enjeu stratégique primordial » et au regard de « toutes ses potentialités naturelles et de ses deux milliards d'habitants attendus d'ici 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique devra exiger une plus grande reconnaissance dans le concert des nations et un rôle plus important dans la décision sur les questions et préoccupations mondiales ».

## L'urgence climatique

Le Congo accueillant au mois d'octobre le sommet des trois bassins tropicaux mondiaux : l'Amazonie, le Bornéo-Mékong et le Congo, le président de la République a loué une

initiative destinée à restaurer et préserver les écosystèmes de biodiversité, et principalement la forêt, « une ressource essentielle pour l'oxygène vitale qu'elle libère ». Denis Sassou N'Gusso estime qu'à l'instar des entités amazonienne et du Bornéo-Mékong, le poumon écologique africain qu'est le Bassin du Congo ainsi que tous les Etats qui le composent sont au cœur de la solution climatique.

La sous-région doit de ce fait « tirer le meilleur profit de sa position », a insisté le chef de l'Etat faisant le lien entre les préparatifs du sommet et son séjour les 8 et 9 août à Belém au Brésil dans le cadre du sommet de l'Amazonie : « Ma récente participation au Brésil au sommet régional pour le renouvellement de l'organi-

sation du traité de coopération amazonienne procède de cette démarche salvatrice ». Le succès des assises de Brazzaville dépendra aussi de la mobilisation des Congolais a indiqué le chef de l'Etat.

## Le dialogue et non la guerre

S'agissant du conflit qui se poursuit à l'est de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine, le président de la République a souhaité une fois de plus que la voie du dialogue soit privilégiée. A ce titre, il s'est félicité de la position du Congo partie prenante avec d'autres pays du continent à la médiation africaine en cours depuis plusieurs mois. « Cette médiation ne saurait être ni sous-estimée ni méprisée », a-t-il souligné car à ses yeux

ce conflit aggrave de façon sensible la situation difficile des Etats éprouvés auparavant par la double crise économique et sanitaire de Covid-19.

## La nation reconnaissante

Au tout début de son allocution, le président de la République rendait hommage aux pères de l'indépendance, aux partenaires ayant accompagné le Congo dans sa quête de souveraineté et salué le peuple congolais d'avoir su braver les écueils multiformes au long des six dernières décennies : « Je renouvelle mes congratulations à notre peuple pour sa foi en l'avenir, sa détermination et sa persévérance dans le vent des succès et des échecs, des joies et des malheurs, de l'incertitude, du doute et de l'optimisme ».

Le chef de l'Etat a invité à la consolidation de la stabilité, de la concorde nationale et de la paix, et s'est engagé à prémunir le peuple contre les effets des « réformes majeures » amorcées dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Cet engagement du président de la République est un appel lancé au gouvernement afin de prendre à bras-le-corps le quotidien des Congolais.

**Gankama N'Siah**

**« Je renouvelle mes congratulations à notre peuple pour sa foi en l'avenir, sa détermination et sa persévérance dans le vent des succès et des échecs, des joies et des malheurs, de l'incertitude, du doute et de l'optimisme »**

## RÉFLEXION

### S'il est vrai ...

Oui, s'il est vrai que tous les feux se mettent désormais au rouge dans la lutte contre le dérèglement climatique qui menace pourtant la survie de l'espèce humaine, il l'est tout autant que les nations dont dépend considérablement la qualité de l'air que nous respirons se mobilisent enfin pour protéger les fleuves, les forêts, les tourbières et autres structures naturelles où se joue pour une large, très large part cette bataille décisive.

Nous en avons eu la preuve la semaine dernière à Belém lors du sommet de l'Amazonie qui a rassemblé autour du président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva nombre de chefs d'Etat et de gouvernements, parmi lesquels figu-

raient sur le devant de la scène les présidents des deux Congo, Denis Sassou N'Gusso et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Même si ce Sommet de l'Amazonie n'a débouché sur aucun plan précis et concret de lutte contre la déforestation, il a marqué un tournant dans ce combat vital en affirmant la volonté des dirigeants des trois plus grands bassins de la planète – l'Amazonie, le Congo, le Bornéo-Mékong – d'agir pour protéger de façon très concrète l'immense capital naturel dont dépend à court terme la survie de notre espèce. Et il a jeté les bases du très puissant Sommet qui réunira à Brazzaville, en octobre prochain, les dirigeants de ces immenses zones, marquant très certainement un tournant dans

la lutte pour la préservation de la nature.

S'il est vrai que jusqu'à présent les conférences organisées par les Grands de ce temps n'ont débouché sur aucune action réellement concrète et n'ont pas contraint les puissances industrielles à se mobiliser au côté des nations dont dépend pour une large, très large part, la protection de la nature il l'est tout autant que le Sommet de Brazzaville sera une étape décisive dans cette bataille planétaire.

Ceci pour les deux raisons que voici résumées en quelques mots : ° D'abord parce que la population mondiale prend de plus en plus clairement la mesure du danger auquel elle sera confrontée si elle n'agit pas rapidement et collecti-

vement afin de protéger les zones où se recycle l'air qu'elle respire.

° Ensuite parce que les dirigeants des pays riches de la planète commencent à prendre eux-mêmes la juste mesure du danger mortel que fait courir leur inactivité présente dans ce domaine et vont devoir enfin aider les nations émergentes.

Oui, tout indique aujourd'hui que le Sommet de Brazzaville marquera un tournant décisif dans la lutte pour la préservation de la nature sur laquelle se concentre désormais l'attention de tous les peuples de la planète Et qu'il garantira aux nouvelles générations humaines non seulement la bonne qualité de l'air qu'elles respirent mais aussi leur survie à moyen et long terme.

**Jean-Paul Pigasse**